

Commission Accessibilité

en date du 1^{er} octobre 2025

Présents :

- M. Francis ALABERT, Maire de la Ville d'Yvetot
- Mme Virginie BLANDIN, 1^{ère} adjointe de la Ville d'Yvetot, en charge de l'attractivité de la Ville, urbanisme, logement, rénovation des quartiers, personnel communal
- Mme Françoise BLONDEL, 2^{ème} adjointe de la Ville d'Yvetot, en charge de l'action sociale et CCAS
- M. Florian LEMAIRE, Conseiller municipal délégué de la Ville d'Yvetot, en charge des travaux et de l'accessibilité
- M. Jean-Pierre PREVELLE, Président de l'association Les Papillons Blancs de la Région d'Yvetot
- M. Michel PONS, Président de la Coordination Handicap Normandie
- M. Hervé VARIN, habitant de la Ville d'Yvetot
- Mme Laurence ALEXANDRE, Directrice des services techniques de la Ville d'Yvetot

COMPTE-RENDU

1. Point d'avancement sur les travaux d'accessibilité sur l'ensemble du parc immobilier de la Ville

La présentation est jointe en annexe.

Eglise : Madame Blandin indique qu'il a été difficile de réaliser l'ensemble des travaux car une partie des aménagements n'étaient pas compatibles avec le déroulement des cérémonies et processions. Ces modifications ont généré le dépôt d'un nouveau permis de construire pour valider les adaptations.

Office de Tourisme : M. PONS indique qu'il est possible d'obtenir une subvention concernant le label Tourisme et Handicap, accordée par le CD76 pour les établissements publics qui souhaitent aller jusqu'au label. L'établissement peut être accompagné gratuitement, pour l'instant, par la chargée de mission Tourisme et Handicap, Morgane THOMAS.

Madame Blandin se charge de transmettre l'information à la CCYN qui en a la compétence.

Il demande si un Ciné relax pourrait être créé sur Yvetot.

Cela peut être envisagé si le cinéma est favorable.

M. VARIN demande quel pourcentage représentent les places PMR.

Il y a 55 places dans un périmètre de 500 m autour de la mairie. 100 places sur l'ensemble de la Ville.

M. PONS demande si la Ville dispose d'un PAV (Plan d'Accessibilité Voirie).

Mme Blandin répond que ce n'est pas formalisé mais que la Ville intègre cette donnée à chaque aménagement de voirie. Une étude a été menée avec les Services Techniques en 2009.

L'ensemble des intervenants est satisfait de constater l'ampleur des travaux réalisés sur les bâtiments.

M. VARIN souligne qu'il y a encore des aménagements à faire sur la voirie.

M. PREVELLE indique que la configuration des voiries et des rues ne facilite pas ces aménagements.

Un audit voirie a été réalisé dernièrement et a permis un état des lieux complet des voiries et des trottoirs. Les travaux programmés prennent en compte les résultats de cet audit.

2. Questions diverses

M. PONS suggère de pouvoir utiliser l'ascenseur lors des réunions qui ont lieu en soirée.